

Quartier de la Mine de Boulange

Atelier de concertation autour des hypothèses d'utilisation du Carreau de la Mine et du talus

Date : mercredi 10 octobre 2018

Lieu : Espace RIOM, à Boulange

Organisateurs :

Mairie de Boulange

représentée par M. le Maire, Gaetan Cotica

CCPHVA

représentée par son président, M. André Parthenay

EPA Alzette-Belval

Jean-Christophe Courtin, Yannick Roth, Jérémy de Conti, Kseniia Pustovoit,

Equipe de maîtrise d'œuvre

Ido Avissar (LIST architectes-urbanistes), Emily Game (LIST, architectes-urbanistes), Clémentine Lescanne (Bassinnet Turquin Paysage), Guy Bourdet (Sweco, concertation)

Résumé de la soirée

- Introduction par Gaetan Cotica, Maire de Boulange et Jean-Christophe Courtin, Directeur Général de l'EPA Alzette-Belval
- Résumé des précédents moments de concertation
- Présentation des futurs moments de concertation et de leurs modalités
- Annonce de la création d'un Comité Municipal
- Présentation de l'idée de la Maison du Projet
- Présentation par l'équipe de maîtrise d'œuvre des premières orientations et des hypothèses d'utilisation du Carreau de la Mine et de l'ancien talus ferroviaire
- Tables rondes avec les Boulangeois autour des hypothèses d'utilisation du Carreau de la Mine et du Talus

Rappel des prochains moments de concertation

- Atelier de concertation autour de 3 scénarios d'aménagement du Quartier de la Mine

Date : mercredi 14 novembre, à 19h à l'espace Riom.

Après une courte présentation des scénarios par l'équipe de maîtrise d'œuvre, les habitants de Boulange seront invités à réagir à ces 3 scénarios sous forme de tables rondes thématiques.

Pour des raisons pratiques, ceux qui souhaitent participer sont invités à s'inscrire **par mail à l'adresse : epa@alzette-belval.fr**

- Visite du centre Ecurey « Pôles d'Avenir », à Montiers-sur-Saulx

Date : samedi au mois de novembre (date à confirmer)

L'EPA Alzette-Belval, la mairie de Boulange et l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine organisent, dans le cadre du projet du Quartier de la Mine de Boulange, une journée de visite d'un lieu d'expérimentation pour «bien vivre en milieu rural» dans le Hameau d'Ecurey à Montiers-sur-Saulx (55290). «Ecurey Pôles d'Avenir» est un exemple intéressant de réhabilitation d'un patrimoine industriel, en partenariat avec l'EPFL, avec une programmation proche à celle qui pourrait-être développée à Boulange.

Le nombre de places étant limité, ceux qui souhaitent participer à la visite sont invités à s'inscrire à l'adresse : **epa@alzette-belval.fr**

Le Comité Citoyen, qu'est-ce-que c'est?

Lors de l'atelier de concertation, M. le Maire de Boulange, Gaetan Cotica a annoncé la création d'un Comité Citoyen, qui sera un groupe restreint en charge de représenter les habitants de Boulange dans le processus de conception du projet du Quartier de la Mine.

Ce comité sera composé d'une dizaine de personnes comprenant :

- un représentant du Conseil Municipal de Boulange
- 4-5 habitants intéressés par le projet (partisans et opposants)
- 4 personnes du milieu associatif

Ce groupe restreint aura pour rôle de faire le relai avec les Boulangeois en dehors des moments de concertation et de participer à des ateliers de travail avec l'équipe de maîtrise d'œuvre et l'EPA Alzette-Belval.

Les personnes souhaitant se présenter sont invitées à s'inscrire à la Mairie de Boulange.

La Maison du Projet, qu'est-ce-que c'est?

La maison du projet serait un espace dédié à la concertation et à la communication sur le projet du Quartier de la Mine. Elle serait un lieu d'information et de partage autour du projet en parallèle de la conception et de l'avancement des différents chantiers.

Elle serait un espace polyvalent permettant aussi bien l'organisation d'expositions, que des ateliers de concertation, des réunions publiques et des activités diverses pour les associations de Boulange.

Le programme de la maison du projet sera conçu avec les associations Boulangeoises et les habitants.

Le programme du Quartier de la Mine

Le futur EcoQuartier de la mine sera composé de :

- 350 - 380 logements
- un équipement public sportif (3000 - 5000 m²)
- maximum 5 000 m² d'activités et services thématiques

Quelles sont les hypothèses d'utilisation du Carreau de la Mine?

L'équipe de maîtrise d'œuvre a présenté deux hypothèses d'utilisation du Carreau de la Mine, élaborés suite à une lecture fine du territoire et une série d'entretiens réalisés auprès de différents acteurs et porteurs de projet.

Hypothèse 1 : Village Nature Solidaire

- Offre de restauration
- Offre d'hébergements
- Vente de produits de la ferme
- Brasserie artisanale
- Recyclerie et espace de réparation (repair-café)
- Activités « Nature » en lien avec le bois

Hypothèse 2 : Pole d'activités bâtiment durable

- Plateau de formation
- Locaux artisanaux
- Développement d'une recyclerie (Economie Sociale et Solidaire)
- Développement de locaux pour BET

Le talus comme colonne vertébrale de Boulange et du Quartier de la Mine

Le talus est imaginé comme un espace public majeur permettant à la fois de créer un espace public qualitatif et de relier le centre du village avec le quartier de la Mine. Cette liaison se fera sous-forme d'une voie piétonne et cyclable accompagnée d'une série d'escaliers permettant l'accès sur le talus. Elle pourra également accueillir des espaces de jeu et de repos (belvédère, bancs...).

Bilan des tables rondes

Une remarque générale est qu'il est difficile de se prononcer sans une idée des coûts de gestion et sans savoir qui les prendra en charge. A l'échelle de Boulange, il faut équilibrer les investissements avec les quartiers existants.

Autre question générale est le pourquoi ces deux hypothèses. Pourquoi pas une piscine ou un espace de coworking qui amène des gens en journée à Boulange ? Il faut des activités qui attirent les jeunes et par ce biais leurs parents. Mais également des activités qui créent de l'emploi pour les Boulangeois afin d'éviter/limiter la circulation. (a)

Les deux scénarios ont des qualités. La majorité des groupes de discussions préfèrent ou apprécient d'avantage l'hypothèse 1. Certains groupes (de discussion) choisissent en panachant des activités des deux hypothèses. Il faut surtout éviter que Boulange ne soit/reste un village dortoir (avec de problèmes d'accessibilité).

Hypothèse 1: Village nature solidaire

Quelle est la viabilité des activités proposées ? Par exemple, une brasserie artisanale ou la vente de produits de la ferme : de quelle(s) ferme(s) s'agit-il ? Une ferme locale à Boulange ? (a)

Les projets sont séduisants, mais comment financera-t-on la gestion ? Quel est le potentiel de Boulange pour ce genre d'activités ? Par exemple, il y a la concurrence d'Amnéville avec un projet similaire/identique. (b)

Projet intéressant pour Boulange. Un projet un peu caché, un peu sauvage. (c)

L'hypothèse est préférée au pôle d'activité. Les activités sont nécessaires pour un cadre de vie sain et durable. La brasserie est une activité qui a déjà été testée et cela fonctionne. La vente de produits de la ferme et de produits bios est une nécessité. Les activités type repair-café, ressourcerie, salle de sport sont des lieux de rencontre et de convivialité pour les jeunes. (d)

Hypothèse 2 : Pôle activité bâtiment durable

Quel est l'intérêt pour Boulange ? N'y a-t-il pas un risque de dérive vers une zone industrielle ? (a)

Quels usages, quelles mobilités et quels espaces publics pour le talus ?

Il faut garder les arbres. Le talus (hauteur et végétation) abrite du vent les maisons de la rue de la Mine. Le talus est un peu court pour avoir un réel intérêt pour la circulation des enfants et des habitants. (a) (b)

Le pont est important et doit-être protégé. Il faut faire du talus un endroit de circulation facile (y compris une accessibilité PMR) et sécurisé, une piste cyclable jusqu'à Fontoy, Aumetz et Thionville (c).

Le talus doit relier, permettre de s'arrêter et de jouer. La création d'un belvédère vers les Vaches Grasses pourrait-être intéressante, avec par exemple des jeux pour les petits. (d) Par contre, il faut faire attention pour ne pas créer de conflits. (c)(f)

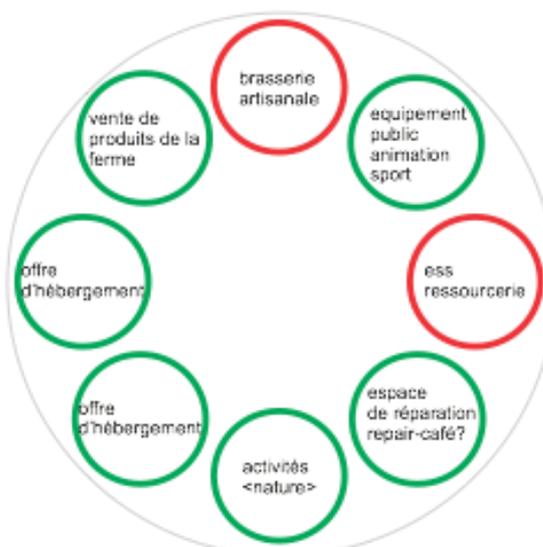
Pour pouvoir évaluer la pertinence des propositions, il faut un schéma directeur. (e)



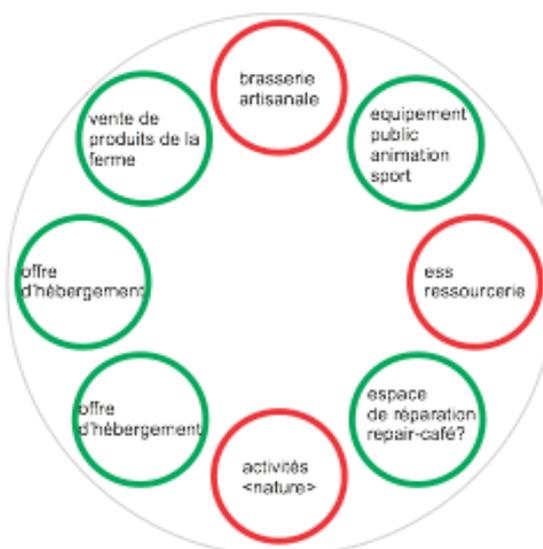
HYPOTHÈSE 1 / VILLAGE NATURE SOLIDAIRE



HYPOTHÈSE 2 / PÔLE ACTIVITÉ BÂTIMENT DURABLE



*Hypothèse 1 /
sélection des activités*



*Hypothèse 1 + 2 /
combinaison d'activités*

